# Lycée Des Métiers de l'Industrie & de l'Artisanat Charles Péguy

# Marchés Publics de fournitures

REGLEMENTATION DE CONSULTATION			
Pouvoir Adjudicateur	CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES		
Objet de la consultation	M. François BLONDY PROVISEUR Lycée des Métiers Charles Péguy 2 rue du Collège Technique CS6006 33327 EYSINES CEDEX 0556161205 Fax 0556161300		
Procédure de consultation	FOURNITURE D'UNE INFRASTUCTURE DE TYPE « RUE CONNECTEE »		
Date d'envoi de l'avis à publication	Procédure adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics		
Date et heure de remise des offres	09/03/2021		

# **SOMMAIRE**

Article 1 : définition du marché	 p2
	 • .
<u>*</u>	 •
	 _
Article 7 : validité des offres	 p3
Article 8 : fourniture d'échantillons	 p3
Article 9 : examen des candidatures et des offres	b4

#### Article 1 : définition du marché

#### 1-1 Objet

La consultation porte sur la prestation suivante : fourniture d'une infrastructure « rue connectée ». La prestation est répartie en un lot unique.

## 1-2 Type de marché

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

## Article 2 : modalité de la consultation

#### 2.-1 Procédure de consultation

Le présent contrat est passé selon la procédure adaptée de l'article 28 du code des marchés publics.

### 2.-2 Acceptation

Le dossier de consultation doit être accepté sans aucune modification.

## **Article 3: variantes**

Les variantes sont autorisées. Elles font obligatoirement l'objet d'une offre et d'un acte d'engagement séparés.

#### Article 4: dossier de consultation

## 4.-1 Retrait des dossiers de consultation

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats :

- sous forme papier: le dossier peut être retiré sur place ou transmis par courrier après demande écrite aux coordonnées suivantes: Lycée des métiers Charles Péguy – 2 rue du Collège Technique CS6006-33327 EYSINES CEDEX;
- sous forme électronique : le dossier peut être téléchargé à partir de la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <a href="https://mapa.aji-France.com">https://mapa.aji-France.com</a> ou à l'adresse suivante : gest.0330076d@ac-bordeaux.fr

## 4.-2 Pièces constitutives du dossier

- Acte d'engagement
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Règlement de consultation

## 4-3 Modification du dossier et renseignements complémentaires

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles ci seront communiquées au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats doivent en faire la demande écrite au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres. La réponse apportée sera communiquée à l'ensemble des candidats, au plus tard 5 jours avant la date de remise des offres.

## Article 5 : contenu des plis

Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes complétées en français le cas échéant, datées et signées :

#### Pieces de candidatures

- la lettre de candidature dûment complétée (DC1) ;
- la déclaration du candidat (DC2);

## Pieces constituant l'offre:

- un acte d'engagement;
- le bordereau des prix unitaires;
- les fiches techniques de chaque produit à fournir (support papier ou numérique) ;
- tout document permettant d'apprécier les offres du fournisseur,

### Article 6 : modalité de remise des offres

Les offres des candidats devront être reçues au plus tard le 29/03/2021à 12h00. Elles devront parvenir <u>sous une des</u> <u>formes</u> suivantes, sous peine de nullité :

#### 6-1 Offres non remises par voie électronique

Ces offres sont envoyées sous pli cacheté par voie postale en recommandé avec avis de réception ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante : Lycée des métiers Charles Péguy – 2 rue du Collège Technique CS6006-33327 EYSINES CEDEX;

Les dossiers dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs sans avoir été ouverts.

L'enveloppe portera les mentions suivantes : «FOURNITURE D'UNE INFRASTRUCTURE « RUE CONNECTEE » – NE PAS OUVRIR – Nom du candidat ». Elle comprendra les pièces relatives mentionnées à l'article 5.

## 6-2 Offres remises par voie électronique

Les candidats optant pour la réponse par voie électronique sont invités à s'inscrire et transmettre les documents sur la plate-forme de dématérialisation à l'adresse suivante : <a href="https://mapa.aji-france.com">https://mapa.aji-france.com</a>

Les candidats devront respecter les modalités du code des marchés publics 2006 ainsi que l'arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du code des marchés publics et relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés.

## Article 7 : validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## Article 8: examen des candidatures et des offres

Avant de procéder à l'analyse des candidatures, si le pouvoir adjudicateur constate que les pièces visées à l'article 5 sont manquantes ou incomplètes, celui-ci peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 24 heures maximum, par fax ou par mail suivi d'un envoi postal ou d'un dépôt dans le délai indiqué par le pouvoir adjudicateur.

Les candidatures qui n'ont pas qualité pour présenter une offre en application de l'article 43 ou qui ne contiennent pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 du CMP sont écartées. Sont également irrecevables les candidatures dont les capacités professionnelles, techniques et financières sont jugées insuffisantes.

L'analyse de l'offre de base, puis de l'offre comportant des variantes, sera faite pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse à partir des critères d'attribution pondérés suivants :

Critère	Pondération	Commentaire
Valeur technique de l'offre	60	Exemples de critères  Elle sera appréciée par :  - Documentation  - Durée de la garantie  - Qualité du matériel proposé  - Compatibilité du matériel existant et caractéristiques décrites dans le cahier technique
Conditions du service maintenance	5	Il sera apprécié en fonction du dossier service client - en fonction de sa capacité à faire face aux demandes de  « dépannage » de l'établissement
Prix des prestations	30	Il sera apprécié en fonction du bordereau des prix unitaires et sur le total résultant des quantités indicatives.
Références clients	5	

Une note de 0 à 20 est affectée à chaque critère. L'addition des 4 notes permet de classer les entreprises par ordre décroissant. L'offre économiquement la plus avantageuse est celle qui aura obtenu le nombre de points le plus élevé.

Fait à EYSINES, le 05/03/2021